

2024 - 2025



Philippe KALB
Président

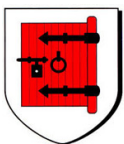
Tél. 06 98 13 74 53

Éric CHEVIGNY
Vice-président

Tél. 07 71 15 20 25

Maeva MARTY
Directrice

Tél. 06 23 73 65 32



**Ville de
Turckheim**



www.echo-de-turckheim.fr - contact@echo-de-turckheim.fr

INSCRIPTIONS

Un atelier d'éveil et de découverte instrumentale est proposé gratuitement le Samedi 7 septembre 2024 à 14h00

Les inscriptions définitives et la communication des horaires de cours se feront le jeudi 12 septembre 2024 à 19h00 en présence des enseignants

**Au rez-de-jardin du Foyer André
10 Boulevard Charles Grad
68230 TURCKHEIM**

Lors de l'inscription, veuillez à vous munir d'une attestation d'assurance et de 3 chèques libellés au nom de l'Ecole de musique. Ils régleront les frais d'écolage pour les 3 trimestres de l'année scolaire. Ils seront encaissés les 4 octobre, 4 janvier et 4 avril.

Les informations personnelles recueillies lors des inscriptions sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent.

Les enfants sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés lors des différentes prestations afin d'alimenter notre site internet, nos documents graphiques. En cas de désaccord, le signaler par écrit lors de l'inscription.

**La rentrée des classes de musique aura lieu à partir du
(éveil musical, formation musicale, instrument et ensemble des jeunes)**

Lundi 16 Septembre 2024

Afin de répondre à vos différentes attentes, une parent d'élève vous représente au sein de notre comité. Elle est votre interlocutrice et votre intermédiaire pour toutes vos questions relatives au parcours musical, à l'organisation des cours, des manifestations, mais aussi la porte-parole de toutes vos suggestions.

Pour l'année scolaire à venir, vous pourrez vous adresser à :

**Floriane MEYER
Tél. 06 27 19 51 97**

Présentation de l'école de musique

L'école de musique de Turckheim participe à l'éveil et à la formation musicale des musiciens de notre orchestre d'harmonie, mais surtout, elle leur permet de développer leurs émotions et leur sens artistique. C'est un espace où se partage le plaisir de découvrir et de maîtriser un art avec une équipe d'enseignants chevronnés, passionnés et reconnus.

■ 3 grandes familles d'instruments sont enseignées à Turckheim :

Les BOIS : la Flûte Traversière, le Hautbois, la Clarinette et le Saxophone

Les CUIVRES : la Trompette, le Trombone, l'Euphonium, le Cor et le Tuba

Les PERCUSSIONS : du simple bloc de bois au marimba en passant par la Batterie

■ 3 niveaux de formation musicale :

L'Eveil Musical : de 4 à 6 ans

- **Eveil 1** à 4 ans (équivalent à la moyenne section de la maternelle), l'enfant pourra rencontrer agréablement la musique et apprécier le monde sonore par des chants, l'écoute, l'expression corporelle : cours collectif d'une heure.
- **Eveil 2** à 5 ans (équivalent à la grande section de la maternelle), il partira en plus à la découverte des différents instruments de musique : cours collectif d'une heure plus deux séances d'une demi-heure par instrument dans l'année.
- **Eveil 3** à 6 ans (équivalent au cours préparatoire de l'élémentaire), on lui proposera une première initiation instrumentale : cours collectif d'une heure plus un cours individuel d'une demi-heure.

La Formation Musicale et Instrumentale : de 7 à 77 ans

Une bonne connaissance théorique est nécessaire à la pratique d'un instrument.

Formation Musicale : cours collectif d'une heure jusqu'à l'obtention du niveau FC2

Pratique Instrumentale : cours individuel d'une demi-heure.

L'ensemble des jeunes

Intégré dans le parcours d'apprentissage musical et instrumental, il permet aux jeunes de progresser dans l'appropriation des exigences liées à la pratique d'un instrument dans un ensemble. Il fait partie du cursus complet de formation une fois le niveau requis validé par les enseignants. Répétition d'une heure par semaine.

- **Prêt possible d'instruments rares : hautbois, cor, trombone, baryton, euphonium.** Modalités à définir lors de l'inscription.

TARIFS TRIMESTRIELS 2024-2025

Habitant Turckheim ou élève membre de l'ensemble des jeunes / harmonie

CATEGORIE	1 ^{er} membre	2 ^{ème} membre
Eveil musical 1 (4ans/MS maternelle)	100	85
Eveil musical 2 + Découverte (5ans/GS)	140	120
Eveil musical 3 + Initiation (6ans/CP)	180	155
Formation musicale et instrumentale (>6ans)	190	160
Formation musicale Adulte (>21 ans)	140	120
Formation instrumentale Adulte (>21 ans)	210	180
Frais de gestion par famille / par an	10	
Cotisation par personne / par an	15	10

Elèves extérieurs à Turckheim

CATEGORIE	1 ^{er} membre	2 ^{ème} membre
Eveil musical 1 (4ans/MS maternelle)	100	85
Eveil musical 2 + découverte (5ans/GS)	140	120
Eveil musical 3 + Initiation (6ans/CP)	220	190
Formation musicale et instrumentale (>6ans)	230	195
Formation musicale Adulte (>21 ans)	140	120
Formation instrumentale Adulte (>21 ans)	250	210
Ensemble des Jeunes / par an	30	25
Frais de gestion par famille / par an	10	
Cotisation par personne / par an	15	10

N.B. : le tarif « extérieur » est appliqué si l'élève ne participe pas à l'Ensemble des jeunes et / ou à l'orchestre d'harmonie - Engagement sur l'année, tout trimestre entamé est dû.

Notre école est soutenue financièrement par la commune de Turckheim et la Collectivité européenne ALSACE

✂ -----

Talon à rendre lors de l'inscription pour les nouveaux élèves ou s'il y a des modifications

Renseignements relatifs à l'élève :

NomPrénom

Date de naissanceInstrument joué

Renseignements relatifs aux parents (ou représentant légal) :

NomPrénom

Adresse complète

.....

N° de téléphoneN° de portable

Adresse mail

Date :

Signature :